

1. Objectifs du projet

L'objectif de votre projet est de mettre des solutions TIC à disposition des membres du FCA et des acteurs de développement rural en général afin de a) faciliter l'accès aux informations, b) renforcer la diffusion des informations/connaissances et c) des moyens d'auto-formation, d) renforcer la productivité personnelle et le e) travail en groupe.

2. Partenariats appuyés

Les postulants doivent former une équipe composée d'au moins :

- un membre (entité physique ou morale) du FCA opérationnel depuis au moins 1 an et en bonne relation avec le responsable du FCA régional où il travaille
- un développeur informatique expérimenté, innovateur ayant un intérêt pour le monde rural et qui collabore avec le membre

3. Catégories de projets appuyées

Solution informatique (Application web, Application Android, Portail web, e-Learning ...) répondant à l'une ou plusieurs des objectifs suivants :

- A. système de collaboration multi-acteur (producteur avec vulgarisateur avec chercheur ...)
- B. système d'information sur le marché
- C. système de Q&R et système d'enquête
- D. système de gestion d'exploitation agricole
- E. système d'e-formation et de diffusion de connaissances et techniques

4. Phases de projet appuyées

Le projet doit avoir déjà été initié (par l'une ou l'autre des parties concernées) avant la phase de manifestation d'intérêt. Les étapes du projet qui peuvent être appuyées sont précisées ci-dessous :

Phases	Appui	Explications
Conception de solution	Non	Les solutions sont supposées être déjà conçues et en cours ...
Développement de solution	Oui	Le développement doit au moins aboutir à un prototype utilisable avant la date de présentation publique du 23 Février 2017.
Déploiement de solution	Oui	Le déploiement et la mise à l'échelle de solutions existantes mais non suffisamment vulgarisées sont encouragés
Amélioration et mise à jour	Oui	L'amélioration de solutions existantes

5. Les modalités d'appui et le calendrier de subvention

Les candidats intéressés par cette subvention doivent suivre le calendrier suivant :

Date	Action	Explication
30 Déc. 2016	Manifestation d'intérêt	Envoi d'une lettre de manifestation d'intérêt avec descriptif du projet contenant : objectif, partenaires concernés (avec CV si possible), catégorie du projet concerné, grande ligne du projet et de son état d'avancement, contact rapide
6 Janvier 2017	Interview pour sélection	Les candidats seront invités à présenter leur projet plus en détail devant un jury
10 Janvier 2017	Réalisation du projet	Un calendrier avec les livrables sera défini et un contrat de résultat avec contrepartie de paiement sera signé avec les innovateurs sélectionnés.
23 Février	Présentation publique	La solution doit être présentée et vulgarisée en publique

6. Montant de la subvention

Le montant total d'une subvention pour un projet **ne doit pas dépasser 1.300.000 Ar**. Les parties (membre FCA et développeur) s'accordent sur l'utilisation des fonds. Un candidat peut proposer plusieurs projets.

7. Evaluation des membres du jury

L'évaluation/sélection effectuée par les membres du jury indépendant ne peut être remise en cause. Des commentaires peuvent être reçus mais le jury est indépendant pour prendre les décisions finales.

8. Publication

Les solutions retenues seront diffusées et feront l'objet de publications en ligne. Chaque fournisseur de solution retenue doit élaborer un manuel/guide d'utilisation et déposer un rapport de mise en œuvre et d'adoption de leur solution avant le 28 Février 2017.

9. Licences

Les équipes prendront soins de s'acquitter de toutes les obligations et licences nécessaires pour le développement des solutions qu'ils proposeront. Le FCA ne pourra en aucun cas être tenu responsable de l'usage ou le développement d'une solution non légale.

10. Licences et propriété des solutions

Les codes sources des solutions développées peuvent être gardées et protégées par les postulants mais les solutions développées doivent être disponibles au public conformément aux clauses à signer avec le FCA.

11. Contact et envoi des dossiers de projet

Le dossier de manifestation d'intérêt ainsi que le projet réalisé doivent être envoyés aux adresses suivantes aux dates prévues dans la section 5 : info@fca-madagascar.org et andrew.raso@gmail.com